

MAIRIE
d'
ARROMANCHES



pl. Alphonse Trémoulet
14117 Arromanches

Arromanches, le 14 octobre 2026

Objet : Rénovation des rues du Colonel René Michel,
Louis Hudebert et Jacobé de Goncourt.

Madame, Monsieur.

Conformément à notre programme de rénovation de voirie, nous vous informons que les travaux sur la rue du Colonel René Michel débiteront le lundi 2 novembre 2026 pour une durée de cinq mois, soit une fin des travaux prévue pour le 26 mars 2027.

Ces travaux comprennent notamment les mises aux normes sur les réseaux Eaux Usées (EU), Eau Potable (AEP) et Eau Pluviale (EP) ; ainsi que la reconfiguration des trottoirs.

A partir du lundi 2 novembre 2026 (à 8h00) et jusqu'au vendredi 26 mars 2027 (à 17h00), la rue sera dans son intégralité interdite à la circulation et au stationnement. Elle restera toutefois accessible aux piétons.

Tous les véhicules des résidents munis d'un macaron pourront stationner gratuitement sur tous les parkings de la commune jusqu'à la fin des travaux.

D'autre part, des travaux de rénovation de voirie vont également être effectués sur les rues Louis Hudebert et Jacobé de Goncourt à partir du lundi 7 décembre 2026 pour une durée de 4 mois, soit une fin des travaux prévue pour le 26 mars 2027.

Ces travaux comprennent notamment les mises aux normes sur les réseaux Eaux Usées (EU), Eau Potable (AEP) et Eau Pluviale (EP) ; ainsi que la reconfiguration des voiries par un revêtement complet en pavés.

A partir du lundi 7 décembre 2026 (à 8h00) et jusqu'au vendredi 26 mars 2027 (à 17h00), ces rues seront dans leur intégralité interdite à la circulation et au stationnement. Elles resteront accessibles aux piétons.

Vous êtes conviés à une réunion d'information afin de vous présenter le programme des travaux ainsi que l'organisation mise en place pour la réalisation de ceux-ci, le :

Mardi 27 octobre 2026 à 16 h
Salle des fêtes d'Arromanches

Votre présence ou votre représentant est nécessaire afin de ne pas retarder le programme des travaux qui serait nuisible à tous.

Arromanchement vôtre,

Cordialement.



Le Maire,

Marcel BASTIDE